

## PARTIE I

### Chapitre 2

# Priorités de politique structurelle pour 2009 : vue d'ensemble

*Avant la phase actuelle de contraction de l'activité, la convergence du PIB par habitant des pays de l'OCDE vers celui des pays les plus performants s'était accélérée. Néanmoins, des faiblesses fondamentales subsistaient dans de nombreux pays. Ce chapitre dresse un panorama des grandes tendances de performance économique sur le long terme, et met à jour les priorités de politique économique qui ont été identifiées dans chaque pays pour corriger des faiblesses spécifiques. Nombre des priorités jugées importantes il y a deux ans le demeurent en 2009. Une attention particulière continue d'être accordée aux réformes destinées à accroître la productivité, surtout en ce qui concerne les pays de l'OCDE où le revenu est le plus bas, tandis qu'un poids plus important est donné à la mise en valeur du capital humain. Bien que l'utilisation de la main-d'œuvre se soit améliorée jusqu'à une date récente dans de nombreux pays, les réformes des systèmes d'imposition et de transfert sont identifiés comme des priorités dans un grand nombre de pays.*

## Introduction

L'objectif des réformes structurelles est d'augmenter le bien-être. Celui-ci comprend le niveau de vie matériel, ainsi que la valeur du temps libre, l'inégalité des revenus, l'utilisation de ressources non renouvelables ou les services environnementaux. Beaucoup de ces différents aspects du bien-être sont difficiles à mesurer et ne sont pas bien renseignés dans la dimension temporelle. Ce rapport utilise le PIB par habitant comme mesure principale du niveau de vie. Comme l'ont démontré les éditions précédentes d'*Objectif croissance*, il y a dans la grande majorité des cas une relation étroite entre le PIB par habitant et les autres indicateurs du bien-être économique, certes plus divers mais moins bien renseignés.

Les écarts du PIB par habitant entre les pays de l'OCDE reflètent en partie des différences de politiques structurelles. Dès lors, un revenu relativement faible par habitant et l'absence de convergence par rapport au pays dont le revenu est le plus élevé peuvent traduire des politiques qui ne sont pas aussi propices à la croissance qu'elles le pourraient. Dans les études empiriques successives qui ont été réalisées à l'OCDE et ailleurs, on s'est efforcé de déterminer les facteurs liés à l'action des pouvoirs publics qui influent sur le PIB par habitant et sur sa croissance. Dans le cadre de ces exercices, des indicateurs ont été mis au point et résument l'évolution des principales composantes du PIB par habitant ainsi que l'orientation des politiques qui s'y rattachent, et ce d'une manière cohérente d'un pays et d'une période à l'autre.

Comme pour les évaluations présentées dans *Objectif croissance* 2005 et 2007, on s'appuiera dans le présent chapitre sur ces indicateurs et études de l'OCDE pour définir les priorités visant une augmentation du PIB par habitant, à partir d'un référentiel international de comparaison des performances et des politiques. Alors que d'autres organisations internationales formulent des recommandations par pays pour améliorer les performances économiques, la méthode utilisée pour établir les priorités définies dans *Objectif croissance* est particulière et n'est pas employée ailleurs (encadré 2.1). Cinq priorités sont établies pour chaque pays de l'OCDE et pour l'Union européenne suivant l'approche normalisée décrite dans l'annexe 2.A1. On présentera dans ce chapitre une vue d'ensemble des priorités d'action qui ont été retenues pour remédier à des faiblesses particulières, ainsi que des grandes évolutions récentes des performances dans le domaine de la croissance à long terme. Les priorités d'action sont examinées plus en détail dans les notes par pays, qui figurent au chapitre 3 et les indicateurs utilisés pour l'*approche comparative* sont présentés dans le chapitre 4.

### Encadré 2.1. **En quoi la méthode utilisée dans Objectif croissance pour définir des priorités se distingue-t-elle de celles des autres institutions?**

*Objectif croissance* utilise un cadre de comparaison internationale systématique pour tous les pays de l'OCDE, s'appuyant principalement sur des indicateurs objectifs de politiques publiques et de performances entre lesquels des relations économétriques ont été établies (cf. annexe 2.A1). Cette surveillance structurelle horizontale complète la surveillance par pays illustrée par les *Études économiques* de l'OCDE. Si l'approche retenue pour *Objectif croissance* est particulière à de nombreux égards, plusieurs organisations internationales établissent périodiquement, au moyen de mécanismes comparables, des priorités pour leurs pays membres. Ces mécanismes, qui transcendent évaluations faites par les pays eux-mêmes, sont les suivants :

- *Le cadre d'évaluation de la Stratégie de Lisbonne de la Commission européenne.* Ce cadre (publié pour la première fois en septembre 2008) a été élaboré afin d'évaluer les progrès accomplis par les États membres de l'Union européenne dans la réalisation des objectifs définis à Lisbonne. Sa méthodologie s'inspire du projet *Objectif croissance* (en particulier l'utilisation de comparaisons internationales) et s'appuie aussi sur des analyses économiques établissant un lien entre les politiques publiques et le PIB par habitant. Il examine les taux de croissance, en plus des niveaux de revenu, pour identifier les priorités, prend en compte un ensemble plus large de domaines relevant des pouvoirs publics (comme la robustesse des finances publiques) et couvre certains domaines d'action pour lesquels on ne dispose pas d'indicateurs. À cette fin, il s'appuie davantage sur des indicateurs de performance. En outre, la procédure suivie n'impose pas de limite au nombre de priorités susceptibles d'être définies pour chaque pays. Les résultats tirés de l'évaluation contribuent à étayer les priorités d'action identifiées par la Commission et publiées dans les rapports annuels sur la mise en œuvre de la Stratégie de Lisbonne.
- *Les rapports établis par le FMI au titre de l'article IV et les évaluations du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF).* Ces rapports et évaluations sont réalisés dans le cadre de la surveillance par le FMI du système monétaire international et des politiques économiques et financières de ses membres. Les rapports au titre de l'article IV examinent l'évolution de la situation de chaque pays et mettent l'accent sur la stabilité et la croissance. Les évaluations du PESF ont lieu dans le contexte des Évaluations de la stabilité du système financier (avec la Banque mondiale) et mettent l'accent sur les points forts, les risques et les vulnérabilités des systèmes financiers des pays membres et sur les besoins de développement du secteur financier. Ces travaux tendent à analyser des questions de politique publique dans une optique relativement courte ou à moyen terme.
- *Les Stratégies d'aide aux pays de la Banque mondiale.* Ces Stratégies sont des plans négociés qui s'appuient sur des entretiens avec des représentants des pays emprunteurs actifs et utilisent comme point de départ les projets de développement élaborés par les pays eux-mêmes. Elles sont ensuite développées en consultation avec les autorités nationales, des organisations de la société civile et d'autres parties prenantes. Les Stratégies mettent l'accent sur les domaines dans lesquels la Banque estime détenir un avantage comparatif dans le contexte des activités des donneurs.
- *Les indicateurs présentés dans les rapports Doing Business de la Banque mondiale.* Les rapports publiés sous le titre *Doing Business* présentent des indicateurs qui peuvent être utilisés pour classer les pays en fonction des coûts qu'une entreprise représentative doit supporter du fait de la réglementation. Les indicateurs se fondent sur des appréciations de spécialistes et ont été utilisés pour hiérarchiser différentes réformes\*.

### Encadré 2.1. En quoi la méthode utilisée dans *Objectif croissance* pour définir des priorités se distingue-t-elle de celles des autres institutions? (suite)

L'approche systématique retenue pour *Objectif croissance* dans une vaste gamme de domaines structurels est ce qui distingue ce travail de la plupart des autres mécanismes de fixation de priorités en matière de politiques publiques. De nombreuses organisations passent en revue les politiques publiques dans des domaines particuliers (y compris l'OCDE, qui réalise des études ciblées sur les politiques publiques dans des domaines comme l'agriculture, l'éducation, l'environnement, l'innovation, l'investissement et la réglementation), mais *Objectif croissance* se distingue aussi par l'étendue relative des analyses qui y figurent. Ce travail s'appuie sur des recherches plus approfondies menées par l'OCDE dans certains domaines, et il est complété par des études sur la stabilité macroéconomique, présentées dans la publication biannuelle *Perspectives économiques de l'OCDE*.

\* D'autres organisations comme le Programme des Nations unies pour le développement (indice de développement humain) et le Forum économique mondial (indice de compétitivité global) produisent des indicateurs qui peuvent être utilisés pour classer les pays dans différents domaines de politique publique ou de performance.

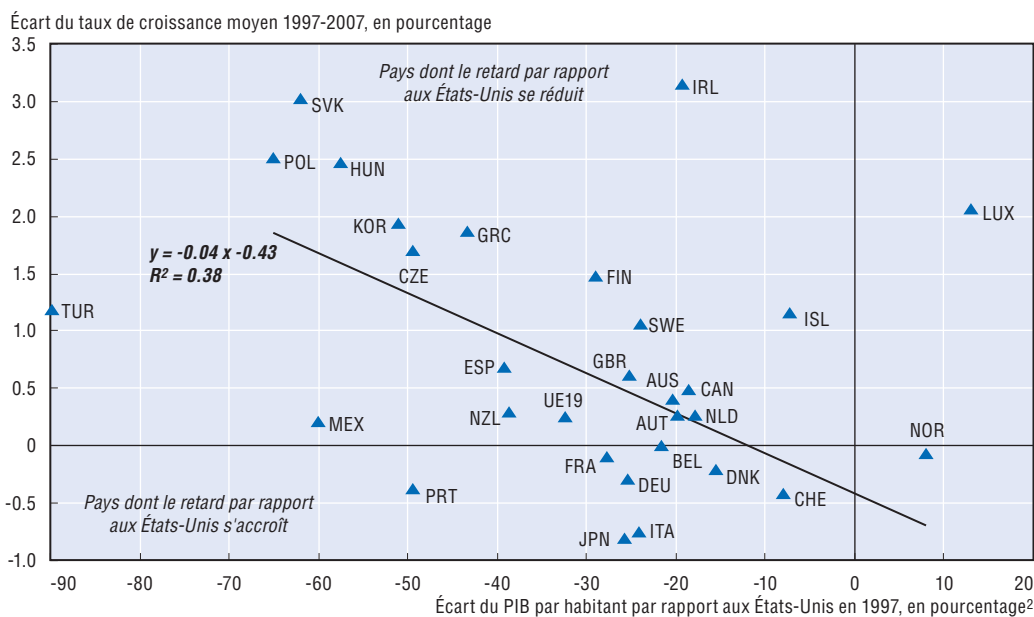
## Les performances des pays de l'OCDE sur le plan de la croissance : principales caractéristiques

Vingt-et-un pays de l'OCDE et l'Union européenne (UE-19) ont progressé dans la voie de la convergence vers le pays de référence – les États-Unis – entre 1997 et 2007 (graphique 2.1)<sup>1</sup>. Ce chiffre est à comparer aux progrès enregistrés il y a deux ans au bout de dix années, à savoir que 18 pays seulement avaient réalisés de tels progrès et que l'Union européenne divergeait progressivement. La convergence a été facilitée par une augmentation de l'utilisation de main-d'œuvre en Europe et un ralentissement de la croissance de la productivité aux États-Unis à un moment où celle-ci se redressait en Europe. Cependant, alors que le fléchissement des gains de productivité aux États-Unis semble en partie structurel, il est trop tôt pour dire si la stabilisation récente de la croissance tendancielle de la productivité en Europe est un phénomène durable (encadré 2.2). Seuls quelques pays connaissent un rattrapage rapide : en dehors de l'Irlande<sup>2</sup>, où la dégradation de la conjoncture a sans doute interrompu temporairement au moins le processus de convergence, seuls les pays ayant un PIB par habitant inférieur à la moitié de celui des États-Unis (Hongrie, Pologne et République slovaque) ont convergé à un rythme de plus de 2 % l'an<sup>3</sup>. La crise financière actuelle et ses effets sur l'activité font qu'il est plus difficile de prévoir les mouvements de convergence qui se produiront au cours des années à venir.

Les écarts de PIB observés en 2007 par rapport au pays de référence tiennent à la productivité du travail et à l'utilisation de la main-d'œuvre (graphique 2.2). Ces deux facteurs (qui entrent en jeu quelle que soit la référence) permettent de répartir les pays en trois groupes, selon l'influence relative de chacun d'eux :

- **Principalement un écart de productivité** : L'écart séparant les dix pays de l'OCDE ayant les plus bas revenus du pays de référence tient principalement aux effets d'une faible productivité du travail, en raison d'un moindre niveau de capital physique et humain par travailleur, encore que les cinq pays ayant les plus bas revenus accusent aussi des écarts en termes d'utilisation de la main-d'œuvre. Parmi les pays qui ont des revenus plus élevés, l'écart de revenu de l'Australie, du Canada, de l'Islande, du Japon et de la Suisse vis-à-vis du pays de référence tient principalement à une moindre productivité.

Graphique 2.1. **Niveau et taux de croissance du PIB par habitant**  
Écart par rapport aux États-Unis<sup>1</sup>



1. Le taux de croissance moyen du PIB par habitant est calculé à partir des données en volume provenant des comptes nationaux. Le niveau du PIB par habitant est calculé sur la base des parités de pouvoir d'achat à prix courant. L'Irlande, le Luxembourg et la Turquie apparaissent comme des observations aberrantes lorsqu'on utilise la méthode de Hadi (1994). La courbe de régression est estimée pour chaque pays sans tenir compte de ces observations aberrantes.
2. Dans le cas du Luxembourg, la population est augmentée du nombre de travailleurs frontaliers afin de prendre en compte leur contribution au PIB.

Source : OCDE, Base de données des comptes nationaux; OCDE, Base de données des statistiques de la population active et Perspectives économiques de l'OCDE, n° 84, vol. 2008/2.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/533826616320>

- **Principalement un écart en termes d'utilisation de la main-d'œuvre** : Les écarts de revenu de l'Allemagne, de la Belgique, de la France et des Pays-Bas sont surtout attribuables à une faible utilisation de la main-d'œuvre. Cette divergence tient à plusieurs facteurs, parmi lesquels une durée du travail relativement faible, de moindres taux d'activité des personnes âgées et un chômage plus élevé<sup>4</sup>.
- **Des écarts importants en termes de productivité et d'utilisation de la main-d'œuvre** : Pour l'Union européenne, ainsi que pour les pays nordiques faisant partie de l'UE, l'Espagne et

### Encadré 2.2. **L'évolution de la productivité dans l'Union européenne et aux États-Unis : une rupture significative?**

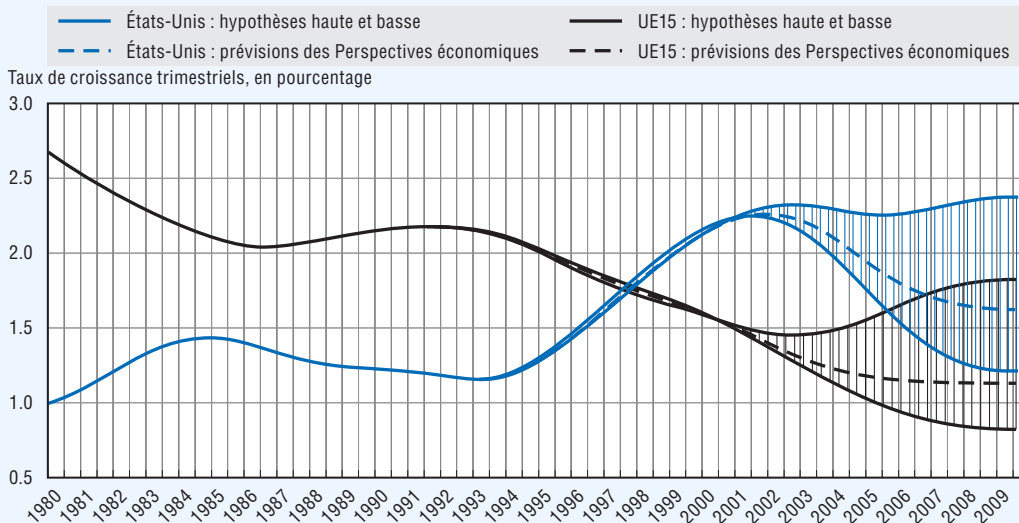
Le fort ralentissement de la croissance de la productivité du travail aux États-Unis depuis quelques années et sa stabilisation plus récente en Europe (avant la crise) soulèvent d'importantes questions quant aux sentiers de convergence futurs. Plus précisément, en rythme annuel, les gains de productivité étaient tombés à un peu plus de 1 % en 2007 aux États-Unis, contre 3 % environ en 2004, tandis que dans l'UE-19, ils ont été de l'ordre de 1¼ pour cent en moyenne au cours de la même période.

La croissance de la productivité du travail étant très cyclique, il est important d'en analyser les tendances afin de déterminer sa viabilité. Si, jusqu'en 2009, la croissance de la

### Encadré 2.2. L'évolution de la productivité dans l'Union européenne et aux États-Unis : une rupture significative? (suite)

productivité évolue conformément aux prévisions figurant dans le n° 83 des *Perspectives économiques de l'OCDE*, le ralentissement de la productivité effective du travail aux États-Unis aura un caractère partiellement cyclique, le taux de croissance tendanciel (calculé au moyen d'un filtre statistique) se situera en retrait de ½ point par rapport au sommet atteint au début des années 2000. Simultanément, la croissance de la productivité du travail observée en Europe au cours de la période récente pourrait être l'indication de la fin de son déclin tendanciel, et non d'un retournement de tendance. Cela étant, dans les deux cas, la marge d'incertitude est considérable (cf. graphique ci-dessous).

#### Estimations des taux de croissance tendanciels de la productivité du travail aux États-Unis et dans l'Union européenne



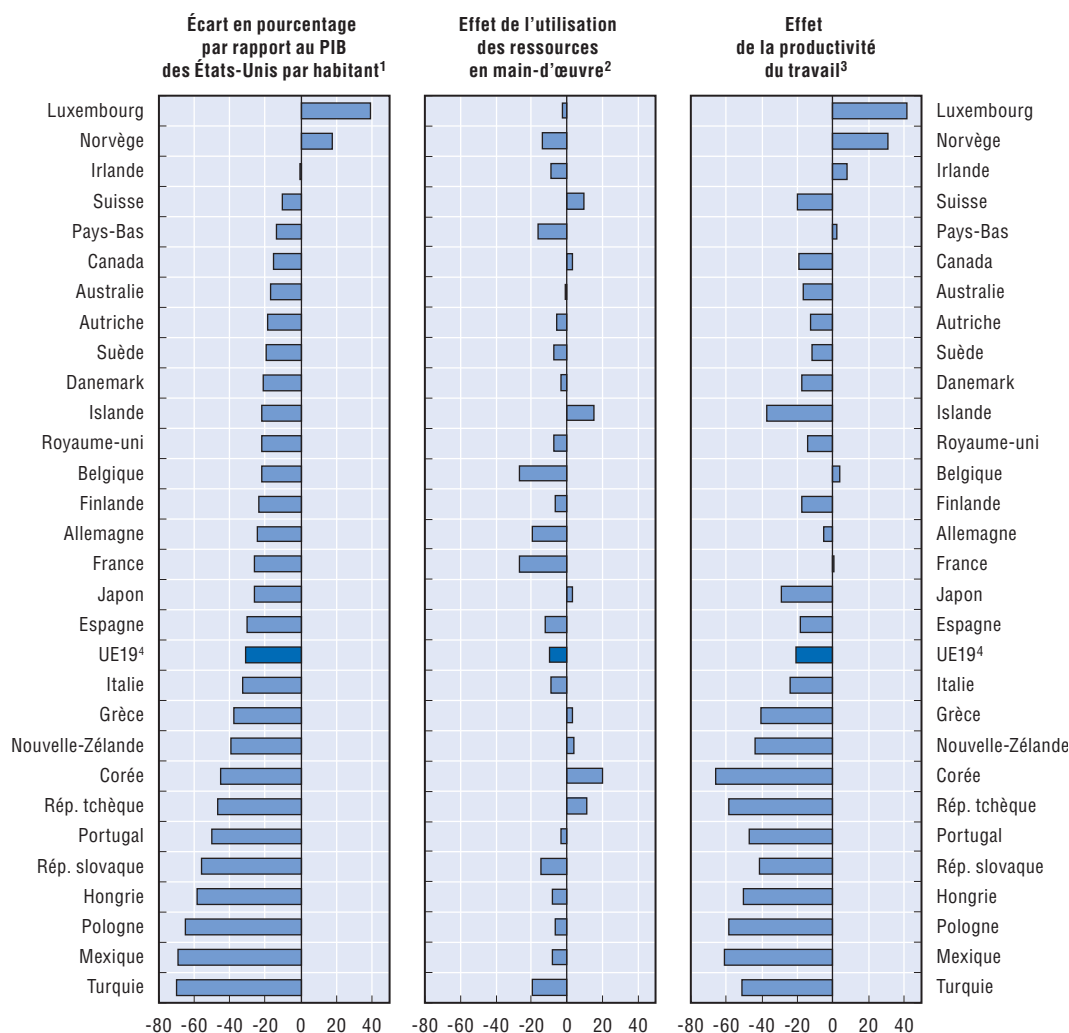
Note : La productivité du travail est définie comme PIB par heure travaillée. Un filtre Hodrick-Prescott est utilisé pour identifier les composantes structurelles et cycliques de la croissance de la productivité du travail, sur la Base de données rétrospectives trimestrielles jusqu'au milieu de 2008 et de prévisions de séries temporelles jusqu'à la fin de 2009. Les hypothèses hautes et basses correspondent à un seuil de confiance de 95 % autour d'un scénario central (non indiqué dans le graphique).

Source : Turner et H. Boulhol (2008).

Un test de stabilité incite à penser que si l'augmentation tendancielle de la productivité du travail aux États-Unis durant le milieu des années 90 ne peut pas être décrite comme une rupture statistique décisive, la *différence* entre ces taux de croissance aux États-Unis et en Europe marque une nette rupture en 1995. Que cette rupture soit ou non en partie imputable à un ralentissement du processus de rattrapage de l'Europe vis-à-vis des États-Unis, elle semble liée à des modifications de la structure de la croissance à l'intérieur de l'Europe.

La croissance de la productivité du travail a été extrêmement variable suivant les pays européens au cours des deux dernières décennies, la variance des taux de croissance ayant plus que doublé. Cette divergence semble en partie imputable à des investissements inégaux dans les technologies de l'information et des communications (TIC), les pays européens où l'intensité de TIC est élevée enregistrant une plus forte croissance de la productivité. Cette évolution conduit aussi à penser que les politiques publiques ont eu une influence notable, étant donné que de précédentes études de l'OCDE (cf. *Objectif croissance 2007*) ont montré que les investissements en TIC sont fortement influencés par la réglementation des marchés des produits et du travail.

Graphique 2.2. Déterminants des écarts de revenu réel, 2007



1. À parités de pouvoir d'achat de l'année 2007. Dans le cas du Luxembourg, la population est augmentée du nombre de travailleurs frontaliers afin de prendre en compte leur contribution au PIB.
2. L'utilisation des ressources en main-d'œuvre est mesurée en nombre total d'heures travaillées par habitant.
3. La productivité du travail correspond au PIB par heure travaillée.
4. UE19 regroupe les pays qui sont à la fois membres de l'Union européenne et de l'OCDE. Il s'agit des pays de l'Union européenne à 15 auxquels s'ajoutent la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la République slovaque.

Source : OCDE, Base de données des comptes nationaux ; Base de données des perspectives économiques de l'OCDE, n° 84 et OCDE (2008), Perspectives de l'emploi.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/533826616320>

l'Italie, l'écart de revenu est imputable à des différences à la fois en termes de productivité et en termes d'utilisation de la main-d'œuvre.

## Priorités d'action

Afin de remédier aux faiblesses des pays en termes de productivité du travail ou d'utilisation de la main-d'œuvre, des priorités ont été fixées pour les politiques structurelles sur la base de critères normalisés et de l'expertise de spécialistes, comme précédemment (cf. annexe 2.A1 pour la méthodologie utilisée). Les priorités d'action résumées ci-après comprennent des mesures destinées à corriger la faiblesse des gains de productivité, ainsi que des mesures ayant pour objet d'améliorer l'utilisation de la



main-d'œuvre (les priorités sont indiquées à l'annexe 2.A2). Cependant, il faut bien voir qu'une réforme choisie dans le but d'améliorer les performances dans le premier domaine peut aussi avoir des effets bénéfiques dans le second – l'inverse pouvant également se produire, par exemple lorsqu'une réforme visant à accroître l'emploi des travailleurs peu qualifiés aboutit à une moindre productivité moyenne en raison d'effets de composition (cf. chapitre 8).

Les priorités d'action définies dans la présente édition d'*Objectif croissance* sont globalement comparables à celles qui ont été présentées dans l'édition de 2007, 86 % des 155 priorités précédentes étant reprises en partie ou en totalité; 27 % de ces priorités (correspondant à 23 % du total) ont été élargies, recentrées, affinées ou fusionnées<sup>5</sup>. S'agissant des 21 priorités (14 %) qui ont été remplacées, des mesures suffisantes ont été prises pour permettre de supprimer 13 d'entre elles compte tenu des réformes mises en œuvre (encadré 2.3), les 8 autres ayant été remplacées à la suite d'un réexamen de nouvelles informations concernant l'efficacité des politiques en cause. Ces résultats

### Encadré 2.3. Réformes ayant entraîné la suppression de priorités d'action de 2007 dans *Objectif croissance 2009*

	Priorités de 2007	Mesures prises
Hongrie	Réduire les activités non déclarées	La campagne contre le travail non déclaré a été intensifiée, avec notamment des contrôles plus stricts. Un lien a été établi entre l'assurance maladie et les cotisations de sécurité sociale de manière à inciter les travailleurs à déclarer leurs activités.
Italie	Améliorer le cadre régissant la prise de risque	De nouveaux codes ont été adoptés de façon à améliorer les droits des actionnaires minoritaires et la transparence des marchés financiers.
Japon	Encourager l'innovation	Le gouvernement a annoncé le plan « Innovation 25 », destiné à encourager l'innovation jusqu'en 2025 en favorisant la mobilité des chercheurs, en développant l'attribution concurrentielle des bourses de recherche et en allongeant la durée des visas accordés aux chercheurs étrangers.
Mexique	Réformer le système fiscal	Une réforme fiscale visant à élargir la base d'imposition tout en améliorant l'efficacité des dépenses a été approuvée.
Pays-Bas	Renforcer la concurrence dans les industries de réseau	La séparation totale de la propriété des réseaux de distribution d'énergie et des fournisseurs a été instituée en juillet 2008. Les appels à la concurrence pour les activités de transport public ont été ouverts aux opérateurs privés.
Nouvelle-Zélande	Faciliter l'accès à la garde des enfants lorsque les parents travaillent	Depuis juillet 2007, des aides permettent de financer jusqu'à 20 heures par semaine d'enseignement préscolaire pour les enfants de trois et quatre ans, sur demande.
Norvège	Achever la réforme des retraites	En 2007, un nouveau Livre blanc sur la réforme des retraites a été présenté dans le but de promouvoir la neutralité actuarielle des pensions de vieillesse dans le système par répartition, la retraite pouvant être prise de façon souple à partir de 62 ans. Les propositions figurant dans le Livre blanc ont été mises en œuvre moyennant de légères modifications en 2008.
Pologne	Promouvoir la concurrence dans les services professionnels et les télécommunications	L'autorité de régulation des télécommunications est parvenue à renforcer la concurrence.
Portugal	Poursuivre la réforme de l'administration publique	La réorganisation de l'administration publique est en cours. Un programme destiné à promouvoir la mobilité des agents a été mis en œuvre. La mise en place d'un nouveau système concernant les carrières, les contrats et les rémunérations a commencé, avec un élément de rémunération en fonction des performances.



### Encadré 2.3. Réformes ayant entraîné la suppression de priorités d'action de 2007 dans Objectif croissance 2009 (suite)

	Priorités de 2007	Mesures prises
Portugal	Poursuivre la réforme de l'administration publique	La réorganisation de l'administration publique est en cours. Un programme destiné à promouvoir la mobilité des agents a été mis en œuvre. La mise en place d'un nouveau système concernant les carrières, les contrats et les rémunérations a commencé, avec un élément de rémunération en fonction des performances.
République slovaque	Renforcer l'application des lois	Le gouvernement a adopté une nouvelle loi étendant l'application de la règle concernant le lancement d'appels d'offres pour les marchés publics.
Espagne	Réformer le système de retraite	La réforme qui a pris effet au début de 2007 s'est traduite par de nouvelles restrictions à la retraite partielle, par une augmentation de la durée de cotisation effective pour l'acquisition des droits à pension et par de plus vives incitations visant à encourager les personnes âgées à poursuivre une activité professionnelle. Elle a aussi étendu les droits à pension de réversion aux couples non mariés.
Suisse	Éliminer les obstacles non tarifaires aux échanges	En 2008, le gouvernement a adopté une procédure simplifiée se rapprochant de l'application du principe « Cassis de Dijon ».
Royaume-Uni	Améliorer les incitations au travail dans les cas des parents ayant une faible rémunération et dans celui des seconds apporteurs de revenus	Le budget 2007 annonçait une augmentation du seuil d'application du <i>Working Families' Tax Credit</i> . Le gouvernement a aussi engagé des consultations publiques au sujet de l'application proposée de critères plus rigoureux de recherche effective d'emploi pour les parents isolés percevant des prestations de chômage.

témoignent de progrès dans la voie des réformes, mais ils prètent aussi à penser que beaucoup reste à faire.

### Politiques d'amélioration de la productivité du travail

La productivité du travail est un élément essentiel de la croissance économique et peut être stimulée par diverses mesures destinées à faciliter les investissements dans le capital physique, humain et incorporel et à réduire le manque d'efficacité dans leur utilisation et leur affectation. Les politiques dans ce domaine consistent notamment à éliminer les réglementations des marchés de produits qui sont inutilement anticoncurrentielles, à réduire les aides en faveur de l'agriculture et à prendre diverses dispositions propres à renforcer la concurrence et à promouvoir les échanges et l'ouverture financière, ainsi que la réforme des systèmes d'enseignement afin d'améliorer à terme les qualifications des travailleurs. Les plus nombreuses priorités identifiées à cet égard concernent la réglementation des marchés de produits (y compris la réglementation sectorielle), encore que leur nombre ait beaucoup diminué au fil des ans, comme on le verra plus loin. Simultanément, le nombre de priorités d'action identifiées dans le domaine de l'éducation a eu tendance à augmenter. Ce changement s'explique en partie par les progrès accomplis dans la réduction des réglementations anticoncurrentielles, surtout dans les États membres de l'Union européenne, mais aussi par une meilleure compréhension du rôle essentiel des politiques d'éducation en faveur de la croissance de long terme.

### Réglementation des marchés de produits

Les obstacles réglementaires à la concurrence peuvent freiner le processus de rattrapage des économies les plus efficaces, notamment en influant sur les décisions

d'entrée et de sortie, réduisant ainsi l'activité d'innovation et faussant la structure du marché et les incitations. Si l'orientation générale de la réglementation des marchés de produits a nettement convergé au cours de la dernière décennie dans les pays de l'OCDE (cf. chapitre 7), certains aspects de la réglementation demeurent restrictifs dans la quasi-totalité des économies. Par conséquent, les priorités d'action dans le domaine de la réglementation des marchés de produits ont encore été identifiées pour toutes les économies de l'OCDE, à l'exception de trois d'entre elles (Finlande, Royaume-Uni et Suède).

Les économies de l'OCDE les moins productives sont aussi celles où les charges administratives imposées aux entreprises sont les plus lourdes : Corée, Hongrie, Mexique, Pologne, Portugal, République tchèque et Turquie. Le démantèlement de ces obstacles macroéconomiques a été jugé prioritaire, car ils limitent notablement la croissance. Quelques pays appliquent encore des restrictions à l'IDE génératrice de distorsions, ou d'autres dispositions qui limitent les effets positifs des retombées et des flux de connaissances, comme le Canada, la Corée, l'Islande, le Japon et le Mexique.

Les recommandations les plus générales ayant trait à la réglementation des marchés de produits concernent l'Union européenne dans son ensemble, où des obstacles aux échanges subsistent dans de nombreuses activités de services, en dépit des progrès considérables qui ont été accomplis dans la voie d'un marché unique des produits<sup>6</sup>. La directive de 2006 sur les services, qui doit être intégralement transposée dans les législations nationales en 2009, devrait atténuer les obstacles à l'établissement transfrontalier, bien que certaines activités de services soient exclues de son champ d'application et qu'elle laisse en l'état certaines lois nationales anticoncurrentielles. L'Union européenne doit en priorité veiller à ce que les États membres appliquent la directive et envisage d'établir des normes communes lorsque la reconnaissance mutuelle pose des difficultés.

Une autre priorité, pour l'Union européenne, est de progresser encore dans l'amélioration du fonctionnement des industries de réseau, où des gains d'efficacité considérables pourraient encore être réalisés, notamment dans les secteurs de l'énergie, des ports et des services postaux. Un certain nombre de pays de l'UE, notamment l'Allemagne, l'Autriche, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et la République tchèque et la République slovaque, doivent en priorité réformer davantage ces secteurs et d'autres industries de réseau. S'agissant des chemins de fer, la concurrence doit être développée en priorité en Autriche et au Portugal, tandis qu'en ce qui concerne les télécommunications, la priorité doit être donnée à la poursuite des réformes réglementaires en Grèce, en Hongrie, en Irlande et au Portugal. Dans certaines industries de réseau, il faut développer la concurrence en facilitant l'entrée, alors que dans d'autres, la privatisation semble être le meilleur moyen d'améliorer l'efficacité, une fois que les marchés financiers seront retournés à leur fonctionnement normal.

Hors de l'Union européenne, des réformes des industries de réseau sont jugées prioritaires dans un certain nombre de pays. Il s'agit de l'Australie, du Canada, de la Corée, de l'Islande, du Japon, du Mexique, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, de la République slovaque, de la Suisse et de la Turquie, où la priorité la plus fréquente est la réforme des secteurs énergétiques, encore que les réformes des transports et de la distribution d'eau revêtent aussi de l'importance. Une restructuration des entreprises publiques dans les industries de réseau apparaît également nécessaire dans plusieurs pays, notamment l'Islande, le Mexique, et la Norvège.

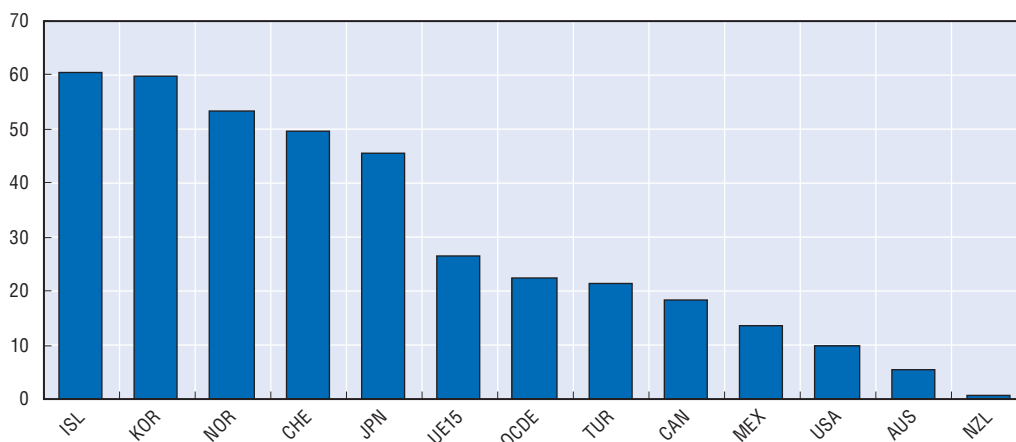
D'autres réformes d'activités intrinsèquement concurrentielles, comme le commerce de détail et les services professionnels, sont jugées prioritaires pour de nombreux pays. En ce qui concerne le commerce de détail, les priorités sont généralement l'assouplissement des règles de création de grandes surfaces et/ou la libéralisation des horaires d'ouverture (Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Hongrie et Pays-Bas). Dans certains cas, elles se limitent au niveau national, mais elles couvrent également souvent le niveau régional ou local, où les règles d'urbanisme peuvent faire obstacle à l'ouverture de surfaces plus efficaces. L'assouplissement des restrictions concernant les services professionnels (comptabilité, architecture, services juridiques et services aux entreprises) est aussi considéré comme une priorité dans un certain nombre de pays de l'UE (Allemagne, Autriche, France, Hongrie, Italie et Luxembourg), ainsi que dans les provinces du Canada.

Un domaine revêtant une importance particulière du point de vue de la réforme, comme l'a révélé la crise financière récente, est constitué par le cadre de réglementation et de supervision du système financier, dont une refonte importante est jugée prioritaire pour les États-Unis et l'Islande. En ce qui concerne l'Union européenne, l'une des cinq priorités d'action est d'assurer une meilleure intégration de ses marchés financiers et d'améliorer des mécanismes propres à garantir la stabilité financière. Le secteur financier est un secteur où de très nombreuses réformes seront nécessaires dans les années à venir.

### Agriculture

L'agriculture est un autre secteur qui devrait faire l'objet de nouvelles réformes dans de nombreux pays de l'OCDE (graphique 2.3). Le cycle de négociations commerciales de Doha n'a pas permis jusqu'ici de parvenir à un accord qui réduirait le soutien à la production agricole, source de distorsion des échanges. Cependant, les revenus des agriculteurs ont augmenté sous l'effet de la hausse de prix alimentaires mondiaux, ce qui a réduit l'élément soutien du marché, dans le soutien des producteurs, par rapport aux recettes d'exploitation. L'envolée des prix alimentaires mondiaux a été provoquée notamment par des décisions visant à accroître la part des biocarburants dans les carburants utilisés dans les transports

Graphique 2.3. **Estimation du soutien aux producteurs dans l'agriculture, 2007<sup>1</sup>**  
En pourcentage des recettes agricoles brutes



1. Valeur monétaire des transferts des consommateurs vers les producteurs et des paiements budgétaires en faveur des producteurs. Données provisoires.

Source : OCDE (2008), *Politiques agricoles des pays de l'OCDE : Panorama*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/533826616320>

et dans d'autres secteurs, ce qui a eu pour effet de soutenir indirectement l'agriculture et d'intensifier les distorsions affectant les marchés agricoles<sup>7</sup>. Parallèlement, on doute de plus en plus de l'efficacité et même de l'efficacité de ces mesures – du moins compte tenu des technologies actuelles en matière de biocombustibles – au regard de leurs objectifs, à savoir une réduction des émissions de gaz à effet de serre et une moindre dépendance à l'égard des combustibles fossiles.

Le niveau encore relativement élevé des prix alimentaires mondiaux serait une bonne occasion, pour les pays, de remanier leur politique agricole, et la réforme du soutien à l'agriculture est considérée comme une priorité pour les États-Unis, l'Union européenne et le Japon, ainsi que pour la Corée, l'Islande, la Norvège et la Suisse. Le niveau de soutien devrait être réduit et découplé de façon encore plus nette de la production, notamment en Corée, au Japon et aux États-Unis. Par ailleurs, les subventions et les directives concernant les biocombustibles devraient être supprimées aux États-Unis et dans l'Union européenne, tandis que les obstacles commerciaux à une production plus efficace de biocombustibles devraient être éliminés.

### **Capital humain**

Les politiques éducatives contribuent à l'accumulation de capital humain, déterminant important de la croissance sur le long terme. Les enseignements pré-primaire et primaire permettent d'élargir les possibilités et de stimuler l'apprentissage ultérieur, tandis que l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur améliorent les qualifications des travailleurs et renforcent leur capacité d'adaptation. L'enseignement supérieur favorise aussi l'innovation, particulièrement importante pour la croissance de la productivité. De nombreuses mesures ont été prises dans ce domaine, comme indiqué dans l'édition 2008 d'*Objectif croissance*, mais le nombre de priorités d'action a eu tendance à augmenter. Les recommandations couvrent plusieurs domaines, à savoir :

- *Enseignement pré-primaire*. Dans le but notamment d'améliorer le niveau d'instruction et les résultats des élèves défavorisés, la priorité a été donnée à l'enseignement pré-primaire en Allemagne, en Australie, au Danemark, en Irlande, en Pologne, au Royaume-Uni et en Suisse, afin de renforcer la qualité et le contenu de ces programmes et d'accroître les taux d'inscription.
- *Enseignement primaire et secondaire*. Plusieurs actions différentes sont recommandées, qui sont fonction en grande partie des résultats de PISA et visent à aboutir à des performances solides<sup>8</sup>: davantage d'autonomie et de responsabilisation aux États-Unis, en Islande et au Luxembourg; davantage de tests en Espagne et en Suède; amélioration de la formation des enseignants et de leur qualité en Grèce, en Norvège, en Nouvelle-Zélande et au Portugal; davantage de ressources financières et de responsabilisation au Mexique, au Portugal et en Turquie; et réforme de la formation professionnelle en Hongrie, au Portugal et en République slovaque.
- *Enseignement supérieur* : La priorité doit être donnée aux mesures visant à améliorer les résultats de l'enseignement supérieur en Allemagne, en Autriche, en Finlande, en France, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, en Italie, en Pologne, en République tchèque, en République slovaque, en Suède, en Suisse et en Turquie. Dans la plupart des cas, il est recommandé d'instituer des droits d'inscription ou de les relever afin d'accroître les ressources consacrées à l'enseignement supérieur et d'inciter davantage les étudiants à achever rapidement leurs études. Le relèvement des droits d'inscription devra

s'accompagner de la possibilité, pour les étudiants, d'obtenir des prêts remboursables en fonction des revenus, de manière à ce que les contraintes financières ne puissent pas les décourager de faire des études supérieures.

### **Autres domaines d'action**

De nombreuses autres mesures propres à améliorer la productivité du travail, et à accroître ainsi le PIB par habitant, sont aussi considérées comme prioritaires :

- *Dépenses de R-D et innovation.* Les interactions entre le monde de l'entreprise et les établissements d'enseignement supérieur sont un facteur important d'innovation, et des mesures propres à renforcer la coopération avec les universités sont recommandées dans le cas de la Corée, de l'Italie et de la Nouvelle-Zélande. Par ailleurs, du fait des retombées potentielles de la R-D, il est recommandé de soutenir davantage celle-ci au moyen d'incitations fiscales et de financements publics ciblés en Corée, en Irlande et en Nouvelle-Zélande.
- *Amélioration des infrastructures publiques.* Les infrastructures publiques peuvent dans certains cas avoir une influence considérable sur la productivité, comme on le verra au chapitre 6, et elles devraient faire l'objet d'investissements plus massifs en Irlande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne et au Royaume-Uni.
- *Aménagement du territoire.* Les politiques régissant la répartition des terres soulèvent des problèmes dans plusieurs pays et des mesures correctives sont recommandées en ce qui concerne les redevances et les règles d'urbanisme ou de zonage aux Pays-Bas, en Pologne et au Royaume-Uni. Des politiques restrictives dans ce domaine peuvent aussi faire obstacle à la mobilité des travailleurs.
- *Réforme de l'État et gouvernance.* Des recommandations tendant à améliorer les méthodes de gestion publique et les mécanismes d'incitation dans ce domaine ont été formulées pour la Hongrie, l'Islande, la République tchèque et le Royaume-Uni. Le respect du droit, en particulier, pourrait être renforcé au Mexique.
- *Fiscalité générale.* Comme on le verra au chapitre 5, des systèmes fiscaux mal structurés peuvent créer des distorsions inutiles qui réduisent la productivité. Il est recommandé que le Canada, les États-Unis, le Japon et le Portugal donnent la priorité à l'élargissement des bases d'imposition, à l'augmentation de la part relative des impôts sur la consommation et/ou à la réduction de l'impôt sur les sociétés.
- *Maîtrise des coûts de santé.* Des dépenses excessives au titre de la santé absorbent des ressources qui pourraient être affectées à des emplois plus utiles, et le financement de ces dépenses peut donner lieu à des pertes d'efficacité. Par exemple, il peut aussi exercer des effets négatifs sur le fonctionnement du marché du travail en alourdissant les coûts de main-d'œuvre non salariaux. La priorité doit être donnée à l'accroissement de l'efficacité des soins de santé aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suisse.

### **Politiques publiques destinées à améliorer le fonctionnement du marché du travail**

Les politiques publiques destinées à stimuler l'utilisation de main-d'œuvre ont des effets directs importants en renforçant la capacité productive de l'économie, et la priorité doit leur être donnée dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE<sup>9</sup>. Par ailleurs, le nombre de priorités dans ce domaine a augmenté au fil des ans, notamment en ce qui concerne la réglementation du marché du travail, car les réformes ont été relativement lentes. Dans les

pays d'Europe continentale en particulier, malgré un meilleur fonctionnement depuis quelques années, les taux d'activité, des travailleurs âgés en particulier et des femmes dans certains cas, sont relativement bas; en revanche, les taux de chômage sont élevés et la durée annuelle du travail est faible. Dans d'autres pays de l'OCDE, la durée du travail peut être faible, même si les taux d'activité sont élevés.

### ***Imposition moyenne et marginale des revenus du travail***

Les charges fiscales qui pèsent sur le travail peuvent avoir un effet dissuasif considérable sur l'exercice d'une activité<sup>10</sup> et ont souvent une influence particulièrement négative sur la durée hebdomadaire du travail parmi les seconds apporteurs de revenus (cf. chapitre 5). Par ailleurs, elles peuvent aussi réduire la demande de main-d'œuvre, en particulier lorsqu'elles s'accompagnent d'une rigidité de la rémunération nette. Pour réduire les pertes d'efficacité découlant de la fiscalité, la priorité doit être donnée à un allègement des charges fiscales globales, seules ou parallèlement à un abaissement des cotisations sociales en Allemagne, en Belgique, en Finlande, en Grèce, en Hongrie, en Pologne, en République tchèque et en Turquie; en outre, il faut en priorité réduire les taux d'imposition marginaux ou effectifs en Australie, en Autriche, au Danemark, en Finlande, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède. Pour éviter que ces réductions d'impôts déstabilisent les finances publiques, et malgré la probabilité d'effets dynamiques sur les recettes publiques, les priorités dans ce domaine s'accompagnent généralement de recommandations tendant à compenser les moins-values de recettes correspondantes, y compris par un élargissement des bases d'imposition et par un plus large recours aux impôts sur la consommation.

### ***Prestations sociales***

S'agissant de l'utilisation des ressources en main-d'œuvre, il est tout à fait regrettable que les travailleurs soient dissuadés de continuer à exercer une activité professionnelle à partir d'un certain âge. La structure des systèmes de retraite, notamment l'influence de l'allongement de la vie active et du raccourcissement de la retraite sur le niveau des pensions servies, de même que les régimes de retraite anticipée, ont une incidence importante sur la décision de continuer à travailler<sup>11</sup>. Des réformes neutres sur le plan actuariel doivent être mises en œuvre afin d'éliminer les désincitations à travailler. Bien que des réformes aient eu lieu dans certains pays, il faut en priorité réduire les désincitations inhérentes aux systèmes de retraite en Autriche, en Belgique, en Finlande, en France, en Grèce, au Luxembourg, en République slovaque et en Turquie.

Le durcissement des conditions d'accès aux autres dispositifs de sortie du marché du travail a coïncidé avec une augmentation du nombre de bénéficiaires d'indemnités d'invalidité (et de maladie) dans un certain nombre de pays où la somme de ces bénéficiaires demeure élevée en dépit de mesures destinées à contrer cette tendance. Des mesures correctives doivent être prises en priorité dans ce domaine en Australie, au Danemark, en Hongrie, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède. Plus généralement, il faudrait davantage inciter les chômeurs à travailler en Australie, en Belgique, au Canada, en Finlande, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en République slovaque. Les priorités identifiées consistent notamment à offrir de meilleurs services en matière de recherche d'emploi et de formation, ainsi qu'à restructurer les systèmes de prestations de manière à imposer des limites de durée ou une dégressivité des prestations en fonction de la durée du chômage.

Les politiques fiscales et les aides au titre de la garde des enfants peuvent fortement influencer sur le taux d'activité des femmes, ainsi que sur leur durée de travail. La priorité doit être donnée à la réduction des obstacles à l'activité des femmes, notamment en assurant une meilleure prise en charge de la garde des enfants, en Allemagne, en Corée, en Irlande, en République slovaque et en Suisse.

### **Réglementation du marché du travail et politiques salariales**

Une protection excessive de l'emploi nuit au dynamisme du marché du travail, pèse sur la productivité et a des effets négatifs sur l'emploi de certains groupes. Les légères modifications apportées à la protection de l'emploi depuis quelques années ont consisté à assouplir la réglementation concernant les contrats temporaires et l'exclusion de certains groupes. Les contrats permanents n'ont pratiquement pas été modifiés. Cela a entraîné une segmentation de la population active dans un certain nombre de pays, les titulaires de contrats permanents bénéficiant d'une grande sécurité tandis que les titulaires de contrats de durée déterminée renouvelables souffrant à la fois d'insécurité et d'un moindre niveau d'investissement dans le capital humain (ainsi que, dans certains pays, d'un accès plus limité au crédit). La priorité doit être donnée, dans de nombreux pays de l'OCDE, à l'harmonisation et à l'assouplissement de la protection des contrats permanents par rapport aux contrats temporaires, notamment en Allemagne, en Corée, en Espagne, en France, au Japon, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en République tchèque et en Suède. Les incertitudes entourant les indemnités de licenciement et autres paiements compensatoires représentent un autre obstacle à l'embauche et devraient donc également être réduites, en particulier en Espagne et en France. Une libéralisation générale de la protection de l'emploi est nécessaire au Portugal et en Turquie.

Divers dispositifs peuvent limiter la mobilité géographique des travailleurs, qui fait obstacle à son tour à une mise en correspondance des emplois et des qualifications. Dans l'ensemble de l'Union européenne, il faudrait faciliter le transfert des droits à pension, tandis qu'au Danemark, en Espagne, en Pologne, en République slovaque et en Suède, en particulier, il est indispensable de réformer les politiques en matière de prestations sociales et de logement afin de favoriser la mobilité interrégionale des travailleurs.

Un salaire minimum excessivement élevé, en tant que tel ou lorsqu'on y ajoute les coûts de main-d'œuvre non salariaux, peut limiter encore davantage le nombre d'emplois pouvant convenir aux jeunes et aux travailleurs peu qualifiés. Face à ce problème, la France, la Grèce, le Luxembourg et la Turquie devraient limiter la hausse du salaire minimum afin d'aider les travailleurs concernés à trouver des emplois appropriés.

Le coût de la main-d'œuvre peut aussi s'alourdir sous l'effet des conventions collectives, lesquelles sont parfois étendues de manière administrative à des travailleurs et employeurs non signataires des accords initiaux et peuvent aboutir à des coûts de main-d'œuvre excessifs pour certaines entreprises, branches ou régions. Pour rendre les salaires plus réactifs aux conditions locales, et donc accroître l'emploi au niveau local, il faut en priorité décentraliser la formation des salaires en Australie, en Belgique, en Espagne, en Finlande et en Italie.



## Évolution des priorités d'action depuis 2005

Depuis le lancement d'*Objectif croissance*, en 2005, la nature des priorités d'action s'est progressivement déplacée des mesures destinées à accroître la productivité vers des mesures plus ciblées sur l'utilisation de la main-d'œuvre, encore que la majorité des priorités visent encore à améliorer la productivité du travail (tableau 2.1). La diminution des priorités tendant à renforcer la productivité s'explique principalement par les progrès accomplis dans la réduction des réglementations qui limitent la concurrence sur les marchés de produits, et elle est en partie compensée par une intensification des priorités concernant les politiques propres à renforcer le capital humain. L'attention s'est portée en particulier sur les priorités en matière d'utilisation de la main-d'œuvre, en dépit d'une amélioration du fonctionnement du marché du travail depuis quelques années, et surtout sur la réforme de la réglementation du marché du travail alors que les priorités concernant la fiscalité du travail et les prestations sociales sont restées plus stables, en raison de progrès beaucoup plus lents dans ce domaine, problème qui a déjà été évoqué dans de précédents travaux sur l'économie politique de la réforme structurelle (cf. *Objectif croissance* 2007).

En revanche, il est préoccupant de constater que le nombre de priorités antérieures qui ont pu être abandonnées parce que des mesures suffisantes ont été prises a diminué de plus de moitié entre 2007 et 2009, si bien que les trois quarts des pays se voient assigner des priorités dans pratiquement les mêmes domaines que précédemment, ce qui prêche à penser que les progrès se sont ralentis alors même que la performance économique était satisfaisante. Cela étant, la crise actuelle pourrait offrir l'occasion de stimuler les réformes structurelles, comme examiné dans le chapitre précédent.

Tableau 2.1. Répartition des priorités d'action selon les éditions d'*Objectif croissance*

	2005	2007	2009
<b>Productivité</b>			
Réglementation des marchés de produits	47	39	38
Agriculture	7	7	7
Capital humain	16	22	24
Autres domaines d'action	28	23	21
<i>Total</i>	<i>98</i>	<i>91</i>	<i>90</i>
<b>Utilisation de la main-d'œuvre</b>			
Imposition moyenne et marginale des revenus du travail	12	11	13
Prestations sociales	27	31	27
Réglementation du marché du travail et conventions collectives	16	18	20
Autres domaines d'action	2	4	5
<i>Total</i>	<i>57</i>	<i>64</i>	<i>65</i>
<b>Total général</b>	<b>155</b>	<b>155</b>	<b>155</b>

### Notes

1. Bien que les États-Unis soient le pays de référence dans l'analyse présentée dans le graphique 2.1, le choix des priorités est fondé sur une évaluation des performances et des politiques publiques par rapport à la moyenne OCDE. Cf. annexe 2.A3.
2. En Irlande, le rattrapage est plus évident pour la production que pour le revenu par habitant. Cette distinction s'explique principalement par le rapatriement massif des bénéfices des entreprises à capitaux étrangers et par la dégradation des termes de l'échange due à la chute des prix des ordinateurs et équipements connexes produits localement.

3. Des analyses théoriques laissent entrevoir une certaine convergence des taux de croissance de long terme entre les pays, en fonction de leurs structures institutionnelles, mais les données empiriques sont moins solides au sein de l'OCDE, probablement parce que les pays sont moins nombreux (Mankiw *et al.*, 1992; Bernanke et Gürkaynak, 2001; OCDE, 2003; Durlauf *et al.*, 2005).
4. Cet écart en termes d'utilisation de la main-d'œuvre serait encore plus prononcé si l'on pouvait tenir compte de données plus comparables sur la durée du travail. D'après les estimations présentées dans *Objectif croissance 2008*, si les heures travaillées étaient calculées sur des bases comparables aux États-Unis, la durée du travail dépasserait probablement de 10 % ce qu'elle est dans les autres pays de l'OCDE. Cependant, comme les données officielles concernant les heures travaillées sont généralement obtenues avec les estimations de la production dans l'optique des comptes nationaux, elles sont utilisées ici même si, en principe, elles se prêtent moins à des comparaisons internationales.
5. Sur 155 priorités au total (cinq priorités pour chacun des 30 pays de l'OCDE et l'Union européenne), 134 des priorités de 2007 (86 %) ont été retenues en partie ou en totalité et 36 ont été élargies (19), recentrées (11), affinées (2) ou fusionnées (4). Vingt-et-une priorités d'action ont été remplacées. Après le regroupement de quatre priorités (en deux priorités), l'exercice actuel contient 23 nouvelles priorités, dont 8 reposent sur des indicateurs et 15 sur le jugement de spécialistes des pays considérés.
6. Ces progrès tiennent en partie à la concentration des compétences de l'UE dans les marchés de produits.
7. Aux États-Unis, les règles de contenu minimum sont importantes et de plus en plus strictes en ce qui concerne l'utilisation de biocarburants dans l'essence. L'Union européenne dans son ensemble a aussi publié des directives importantes sur la composition des carburants, et plusieurs États membres ont retenu des normes encore plus élevées.
8. Ces politiques ont été examinées en détail dans l'édition d'*Objectif croissance 2008*.
9. La productivité moyenne du travail et les décisions concernant l'exercice d'une activité professionnelle sont interdépendantes du fait de différences de qualité entre les actifs et les inactifs (*cf.* chapitre 8).
10. Dans certains pays de l'OCDE à bas revenu, notamment la Grèce, la Hongrie et la Turquie, la lourde imposition des revenus du travail réduit l'emploi formel et contribue à maintenir des ressources dans des activités informelles inefficaces.
11. Ces politiques ont été examinées en détail dans l'édition d'*Objectif croissance 2005*.

## Bibliographie

- Bernanke, B.S. et R.S. Gürkaynak (2001), « Is Growth Exogenous? Taking Mankiw, Romer, and Weil Seriously », dans B.S. Bernanke et K. Rogoff (dir. pub.), *NBER Macroeconomics Annual*, MIT Press, Cambridge, MA.
- Durlauf, S.N., P.A. Johnson et J.R.W. Temple (2005), « Growth Econometrics », dans P. Aghion, et S.N. Durlauf (dir. pub.), *Handbook of Economic Growth*, Volume 1A, North-Holland, Amsterdam.
- Hadi, A.S. (1994), « A Modification of a Method for the Detection of Outliers in Multivariate Samples », *Journal of the Royal Statistical Society, Series B*, vol. 56.
- Mankiw, G.N., D. Romer et D. Weil (1992), « A Contribution to the Empirics of Economic Growth », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 107.
- OCDE (1994), *Étude de l'OCDE sur l'emploi : Faits, analyse, stratégies*, Paris.
- OCDE (2003), *Les sources de la croissance économique dans les pays de l'OCDE*, Paris.
- OCDE (2006), *Perspectives de l'emploi : Stimuler l'emploi et les revenus*, Paris.
- OCDE (publication semestrielle), *Perspectives économiques*, Paris.
- OCDE (publication annuelle), *Réformes économiques : Objectif croissance 2005-2008*, Paris.
- Turner, L. et H. Boulhol (2008), « Recent Trends and Structural Breaks in US and EU15 Labour Productivity Growth », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 628.

## ANNEXE 2.A1

## Le choix des priorités d'action pour Objectif Croissance

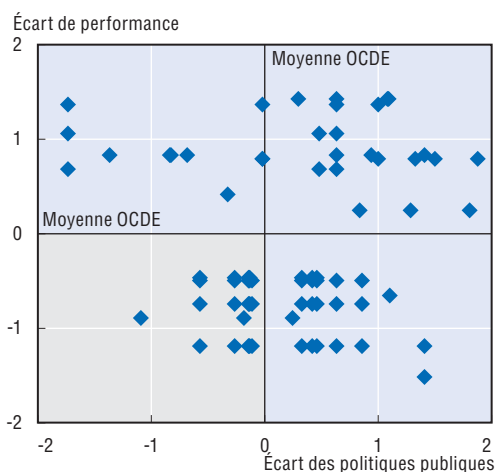
La surveillance structurelle qui a lieu dans le contexte d'*Objectif croissance* vise à identifier cinq priorités d'action pour chaque pays de l'OCDE et l'Union européenne sur la base d'une approche comparative systématique. Trois de ces priorités sont identifiées au moyen d'indicateurs internationalement comparables de l'orientation des politiques et des performances, construits par l'OCDE. Les deux autres priorités s'appuient souvent sur des indicateurs, mais elles peuvent aussi reposer sur le jugement de spécialistes des pays considérés. Ces deux priorités sont destinées à prendre en compte tout impératif potentiel de politique économique dans les domaines qui ne sont pas couverts par les indicateurs.

Pour le choix des trois priorités d'action fondées sur des indicateurs, le point de départ est un examen détaillé de l'utilisation des ressources en main-d'œuvre et de la productivité par rapport à la moyenne OCDE, l'objectif étant de faire ressortir les points forts et les faiblesses relatives vis-à-vis des autres pays de l'OCDE. Chaque indicateur de performance est rapproché des indicateurs correspondants de l'orientation des politiques publiques, lorsque les recherches empiriques de l'OCDE mettent en évidence un lien robuste avec la performance, afin de déterminer en quoi les faiblesses des politiques publiques et celles des performances sont liées. Cette évaluation est effectuée pour chacun des quelque 50 domaines couverts par les indicateurs des politiques publiques établis par l'OCDE.


À titre d'exemple, le graphique 2.A1.1 représente, pour un échantillon de pays, le diagramme de dispersion de paires d'indicateurs des politiques publiques (axe horizontal) et d'indicateurs de performance (axe vertical). Étant donné que nombre des quelque 50 indicateurs des politiques publiques sont associés à plusieurs domaines de performance, il y a potentiellement plus de 100 paires à examiner. On normalise les indicateurs de politiques publiques et de performance en modifiant leur échelle de manière à ce que chacun ait une moyenne égale à zéro et un écart-type de un sur l'ensemble des pays, une valeur positive représentant une situation plus propice à la croissance que la moyenne OCDE. Le diagramme de dispersion est ainsi divisé en quatre quadrants, selon que la paire d'indicateurs politiques publiques/performance d'un pays se situe au-dessus ou au-dessous de la valeur moyenne des indicateurs de politiques publiques ou de performance.

Les recommandations possibles concernent ainsi le quadrant inférieur gauche, dans lequel les indicateurs de politiques publiques aussi bien que les indicateurs de performance correspondants sont inférieurs à la moyenne. Dans la plupart des pays, plus

Graphique 2.A1.1. Exemple illustrant le choix de priorités possibles pour Objectif croissance



Note : Les points représentent les performances des politiques associées au couple d'indicateurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/533826616320>

de trois domaines des politiques publiques constituent des priorités potentielles (par exemple, il y en a 16 pour l'Allemagne dans l'édition 2009). Lorsqu'il y a plus de trois priorités possibles, des spécialistes du pays considéré réduisent leur nombre en se fondant sur les critères suivants : i) l'impact quantitatif estimé des réformes dans le domaine considéré sur le PIB par habitant, tel qu'il a été déterminé par une analyse de l'OCDE, ii) l'écart normalisé entre l'orientation des politiques publiques et le point de comparaison (moyenne OCDE), et iii) l'évolution récente des politiques publiques et des performances. La limitation du nombre de priorités signifie que pour certains pays, des impératifs évidents ne seront peut-être pas considérés comme des priorités parce que d'autres priorités seront jugées plus importantes.

Les recherches empiriques établissant un lien entre les politiques publiques et les performances s'appuient sur une longue série d'études spécialisées réalisées par le Secrétariat sur un grand nombre de pays de l'OCDE. Ces études sont incluses dans l'*Étude de l'OCDE sur la croissance* (2003), la *Stratégie de l'OCDE pour l'emploi* (1994) et sa réévaluation (OCDE, 2006), ainsi que dans un large éventail d'autres rapports s'inspirant largement de travaux universitaires.

## ANNEXE 2.A2

## Priorités de politique structurelle par pays et domaine

	Utilisation des ressources en main-d'œuvre	Productivité
<b>Allemagne</b>	<p>Réduire les taux des cotisations sociales afin de renforcer les incitations à travailler.</p> <p><i>Favoriser l'augmentation du taux d'activité à temps plein des femmes en passant à une imposition individuelle des couples et en facilitant l'accès aux dispositifs de garde des enfants.</i></p> <p><i>Assouplir la législation sur la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers afin de promouvoir l'emploi régulier.</i></p>	<p>Promouvoir la concurrence dans les services professionnels et les industries de réseau en réduisant les obstacles réglementaires à l'entrée.</p> <p>Améliorer les résultats scolaires en favorisant l'inscription des enfants dans les structures d'accueil et d'enseignement préscolaire et en améliorant la qualité de celles-ci.</p>
<b>Australie</b>	<p>Poursuivre la réforme du régime d'invalidité afin d'encourager les prestataires actuels ayant une capacité de travail suffisante à exercer une activité professionnelle.</p> <p><i>Renforcer les incitations au travail en réduisant les taux marginaux effectifs d'imposition, en particulier pour les seconds apporteurs de revenus.</i></p> <p><i>Préserver une structure décentralisée de négociation salariale afin de maintenir un lien étroit entre la productivité et la progression des salaires.</i></p>	<p>Promouvoir la concurrence dans les industries de réseau en favorisant une plus grande cohérence de la réglementation et une meilleure intégration des marchés entre les États.</p> <p>Améliorer l'enseignement préscolaire afin d'accroître à terme l'efficacité de la main-d'œuvre.</p>
<b>Autriche</b>	<p>Réduire les désincitations au travail à partir d'un certain âge en annulant les avantages fiscaux en faveur de la retraite anticipée et en durcissant les conditions d'accès aux prestations d'invalidité.</p> <p><i>Renforcer les incitations au travail et à l'entrepreneuriat en réduisant les impôts marginaux sur les revenus du travail.</i></p>	<p>Promouvoir la concurrence dans les industries de réseau en réduisant les restrictions en matière de propriété et autres obstacles à l'entrée.</p> <p>Accroître les taux de diplômés de l'enseignement supérieur en donnant plus d'autonomie aux universités dans la sélection des étudiants et dans la fixation des droits de scolarité.</p> <p><i>Promouvoir la concurrence dans les services en réduisant la réglementation applicable aux métiers et professions et en supprimant l'affiliation obligatoire aux chambres professionnelles.</i></p>
<b>Belgique</b>	<p>Réduire les désincitations au travail à partir d'un certain âge en supprimant progressivement les possibilités de retraite anticipée.</p> <p>Réduire le coin fiscal sur les bas salaires afin d'accroître les possibilités d'emploi des travailleurs concernés.</p> <p><i>Réformer le système de négociation salariale afin que les salaires reflètent mieux la situation du marché du travail local.</i></p> <p><i>Rendre dégressives les allocations d'assurance chômage afin de renforcer les incitations à travailler.</i></p>	<p>Promouvoir la concurrence dans le commerce de détail en assouplissant davantage la réglementation en matière de zonage et d'horaires d'ouverture.</p>

	Utilisation des ressources en main-d'œuvre	Productivité
<b>Canada</b>	<p><i>Réformer le système d'assurance emploi en instituant un système de quotient patronal au niveau des entreprises.</i></p>	<p>Réduire les obstacles à la concurrence dans les industries de réseau.</p> <p>Réduire davantage les obstacles à la propriété étrangère afin de faciliter les transferts de nouvelles technologies et pratiques de gestion.</p> <p>Réduire davantage les obstacles à la concurrence dans les services professionnels afin d'accroître la mobilité de la main-d'œuvre et son efficacité.</p> <p><i>Réduire les aspects non neutres du système d'imposition des sociétés et accroître la part de la consommation dans la base d'imposition.</i></p>
<b>Corée</b>	<p>Ajuster la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers afin de réduire les incitations à embaucher des travailleurs non réguliers.</p> <p><i>Accroître le taux d'activité des femmes en améliorant l'accès aux structures d'accueil des enfants.</i></p>	<p>Assouplir la réglementation dans les industries de réseau afin de stimuler la concurrence et l'efficacité.</p> <p>Réduire le soutien aux producteurs agricoles.</p> <p><i>Améliorer le système d'innovation en élevant la qualité des universités par la déréglementation et la concurrence.</i></p>
<b>Danemark</b>	<p>Réduire les taux marginaux d'imposition des revenus du travail afin de moins pénaliser l'allongement du temps de travail.</p> <p>Recadrer les régimes de congés de maladie et d'invalidité afin d'encourager les personnes ayant une capacité de travail suffisante à exercer une activité professionnelle.</p> <p><i>Réduire les aides au logement et déréglementer les loyers afin de limiter les distorsions sur le marché du logement et de faciliter la mobilité des travailleurs.</i></p>	<p>Continuer la libéralisation des horaires d'ouverture dans le commerce de détail et en promouvant la concurrence dans les services financés sur fonds publics.</p> <p><i>Améliorer les résultats scolaires à un stade précoce afin d'accroître à terme l'efficacité de la main d'oeuvre.</i></p>
<b>Espagne</b>	<p>Limiter l'extension administrative des conventions collectives afin de promouvoir une plus grande flexibilité dans la formation des salaires.</p> <p>Réduire le dualisme du marché du travail en réduisant les coûts de la LPE dans le cas des travailleurs réguliers.</p> <p><i>Supprimer les obstacles réglementaires au développement du marché locatif privé et les avantages en faveur des propriétaires-occupants.</i></p>	<p>Améliorer l'enseignement secondaire en instituant des tests scolaires normalisés et en renforçant l'autonomie des établissements.</p> <p><i>Renforcer la concurrence dans le commerce de détail en facilitant la création de centres commerciaux.</i></p>
<b>États-Unis</b>	<p>Limiter la hausse des coûts de main-d'œuvre et accroître l'efficacité en réformant les marchés d'assurances santé.</p>	<p>Améliorer l'enseignement primaire et secondaire en achevant la mise en œuvre du programme « No Child Left Behind » afin d'accroître l'efficacité des travailleurs.</p> <p>Réduire le soutien aux producteurs agricoles et réexaminer le soutien en faveur de biocarburants.</p> <p><i>Renforcer la supervision des marchés financiers.</i></p> <p><i>Réduire les pertes d'efficacité dues à la fiscalité en élargissant la base d'imposition et en accroissant la part des impôts sur la consommation.</i></p>
<b>Finlande</b>	<p>Renforcer les incitations à travailler en réduisant davantage le coin fiscal sur les revenus du travail.</p> <p>Supprimer progressivement les dispositifs de retraite anticipée afin d'améliorer les désincitations à travailler à partir d'un certain âge.</p> <p>Veiller au strict respect des obligations de recherche d'emploi afin de réduire l'incidence du chômage de longue durée.</p> <p><i>Promouvoir une plus grande flexibilité dans les accords de salaire centralisés afin de développer les possibilités d'emploi.</i></p>	<p><i>Réduire la durée des études supérieures en favorisant la transition des étudiants vers l'emploi.</i></p>

	Utilisation des ressources en main-d'œuvre	Productivité
<b>France</b>	<p>Stimuler la demande de main-d'œuvre visant les jeunes et les travailleurs peu qualifiés en permettant une baisse relative du coût minimum de la main-d'œuvre.</p> <p>Réduire le dualisme du marché du travail en abaissant les coûts de la LPE pour les travailleurs réguliers.</p> <p><i>Réduire davantage l'impôt implicite sur la poursuite d'une activité professionnelle à partir d'un certain âge afin d'accroître l'emploi des personnes de plus de 55 ans.</i></p>	<p>Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence dans le commerce de détail et les services professionnels.</p> <p><i>Étendre l'autonomie des universités afin d'accroître l'efficacité de l'enseignement supérieur et augmenter leurs ressources financières en instituant un système de droits de scolarité s'accompagnant de prêts remboursables sous conditions de revenus.</i></p>
<b>Grèce</b>	<p>Réduire les désincitations à travailler à partir d'un certain âge en réformant encore le système de pension de vieillesse et en durcissant les conditions d'accès aux pensions d'invalidité.</p> <p>Réduire le coïnc fiscal sur les revenus du travail afin de renforcer les incitations à travailler.</p> <p><i>Stimuler la demande de main-d'œuvre visant les jeunes en instituant un salaire minimum minoré spécifique.</i></p>	<p>Promouvoir la concurrence dans les industries de réseau en privatisant les entreprises d'énergie et de transport et en facilitant l'accès aux services de réseau.</p> <p><i>Améliorer la qualité de l'enseignement en renforçant la qualité des enseignants et en utilisant des technologies avancées dans les établissements.</i></p>
<b>Hongrie</b>	<p>Réduire le coïnc fiscal sur les revenus du travail afin de renforcer les incitations à travailler.</p> <p>Poursuivre la réforme du régime d'invalidité afin d'encourager les personnes ayant une capacité de travail suffisante à exercer une activité professionnelle.</p>	<p>Assouplir la réglementation applicable aux entreprises en simplifiant les formalités d'entrée et de sortie afin d'encourager la concurrence.</p> <p><i>Accroître l'efficacité du système éducatif afin d'améliorer globalement le capital humain.</i></p> <p><i>Accroître l'efficacité du secteur public.</i></p>
<b>Irlande</b>	<p>Renforcer les incitations au travail parmi les femmes en ciblant davantage les aides en faveur des enfants.</p>	<p>Renforcer la concurrence dans les industries de réseau en facilitant l'entrée et l'accès aux éléments de réseau.</p> <p>Stimuler les dépenses de R-D et l'innovation en concentrant davantage le soutien public et en améliorant les liens entre les universités et le secteur privé.</p> <p><i>Continuer à améliorer les infrastructures afin de réduire les goulets d'étranglement.</i></p> <p><i>Améliorer les niveaux de formation en développant les possibilités d'enseignement préprimaire.</i></p>
<b>Islande</b>		<p>Améliorer les résultats scolaires en renforçant la responsabilité des établissements et la qualité des enseignants.</p> <p>Réduire le soutien aux producteurs agricoles.</p> <p>Abaïsser les obstacles à l'entrée dans le secteur de l'électricité et réduire les restrictions à la propriété étrangère dans les secteurs de la pêche et de l'énergie afin d'accroître la concurrence.</p> <p><i>Accélérer la mise en place de systèmes d'évaluation des résultats et les réformes de la gestion dans le secteur public afin d'en améliorer l'efficacité.</i></p> <p><i>Réformer la réglementation et la supervision du secteur financier.</i></p>
<b>Italie</b>	<p>Réduire le coïnc fiscal sur les revenus du travail, en particulier dans le cas des bas salaires, afin de renforcer les incitations à travailler.</p> <p><i>Décentraliser les négociations salariales dans le secteur public afin de promouvoir une plus grande flexibilité dans la formation des salaires en général.</i></p>	<p>Réduire la propriété publique et les obstacles réglementaires afin de promouvoir la concurrence.</p> <p>Améliorer les résultats scolaires en accroissant les investissements privés dans l'enseignement supérieur et en majorant les droits de scolarité.</p> <p><i>Stimuler les dépenses de R-D par le biais d'avantages fiscaux et de partenariats entre l'industrie et les universités.</i></p>



	Utilisation des ressources en main-d'œuvre	Productivité
<b>Japon</b>	Réduire le dualisme du marché du travail en réduisant les coûts de la LPE pour les travailleurs réguliers.	Assouplir la réglementation dans les industries de réseau afin de promouvoir la concurrence. Réduire le soutien aux producteurs agricoles. <i>Réformer le système fiscal en donnant plus de poids aux impôts indirects afin de réduire les pertes d'efficacité dues à la fiscalité.</i> <i>Stimuler l'IDE en ouvrant le marché des fusions-acquisitions à toutes les entreprises afin de favoriser les transferts de nouvelles technologies en provenance de l'étranger.</i>
<b>Luxembourg</b>	Réduire les désincitations au travail en découplant les allocations d'assurance chômage des augmentations du salaire minimum. Réduire les désincitations au travail à partir d'un certain âge en supprimant progressivement les dispositifs de préretraite et de retraite anticipée. <i>Réformer la protection de l'emploi en assouplissant la réglementation en matière de licenciement collectif.</i>	Améliorer les niveaux de formation en accroissant l'autonomie des établissements afin de renforcer le capital humain. <i>Réduire les obstacles à l'entrée dans les services professionnels en assouplissant les règles d'autorisation et de formation.</i>
<b>Mexique</b>		Améliorer les résultats scolaires dans l'enseignement primaire et secondaire afin d'accroître l'efficacité des travailleurs. Promouvoir la concurrence dans les industries de réseau en réduisant les obstacles réglementaires à l'entrée. Réduire les obstacles à la propriété étrangère afin de faciliter les transferts de technologie en provenance de l'étranger. <i>Réformer l'entreprise pétrolière d'État afin d'en améliorer l'efficacité.</i> <i>Améliorer l'état de droit afin de renforcer la confiance des investisseurs.</i>
<b>Norvège</b>	Recadrer les régimes de congés de maladie et d'invalidité afin d'encourager les personnes ayant une capacité de travail suffisante à exercer une activité professionnelle.  <i>Réduire les taux marginaux d'imposition afin de renforcer les incitations au travail à plein-temps.</i>	Réduire la propriété publique en relançant les privatisations.  Réduire le soutien aux producteurs agricoles. <i>Améliorer l'efficacité de l'enseignement en améliorant la formation pédagogique et en publiant les résultats des établissements nationaux.</i>
<b>Nouvelle-Zélande</b>	<i>Accroître l'efficacité du secteur de la santé afin de réduire les coûts du travail et encourager ainsi l'emploi.</i>	Réduire les obstacles à la concurrence et les incertitudes réglementaires dans les industries de réseau. Améliorer les résultats scolaires, en particulier dans les minorités ethniques, afin d'accroître l'efficacité des travailleurs. Accroître l'efficacité du soutien en faveur de la R-D en favorisant la collaboration entre les universités et le secteur privé. <i>Améliorer l'infrastructure routière en assouplissant la réglementation et en imposant des systèmes de péage pour lutter contre les encombrements.</i>
<b>Pays-Bas</b>	Assouplir la législation sur la protection de l'emploi pour les travailleurs titulaires de contrats permanents en rendant plus prévisible le système à deux niveaux en matière de licenciement. Abaisser les taux marginaux effectifs d'imposition afin de promouvoir l'emploi à plein-temps.  Durcir les conditions d'accès aux prestations d'invalidité afin d'encourager les personnes ayant une capacité de travail suffisante à exercer une activité professionnelle. <i>Réduire la durée maximum de versement des allocations de chômage et renforcer les mesures d'insertion afin de réduire l'incidence du chômage de longue durée.</i>	<i>Faciliter la création de grands magasins de détail et supprimer progressivement les restrictions concernant les horaires d'ouverture des magasins afin de promouvoir la concurrence.</i>

	Utilisation des ressources en main-d'œuvre	Productivité
<b>Pologne</b>	Réduire le coin fiscal sur les bas salaires afin de stimuler l'offre et la demande de travail à ce niveau.  <i>Accroître l'offre de logements en réformant les règles de zonage.</i>	Supprimer les obstacles à l'entrepreneuriat en simplifiant le système d'autorisations et de permis. Améliorer l'efficacité de l'enseignement en renforçant l'enseignement préscolaire et en instituant dans l'enseignement supérieur des droits de scolarité s'accompagnant de prêts remboursables sous conditions de revenus.  <i>Accroître les investissements dans les infrastructures de transport en réformant la législation relative aux marchés publics.</i>
<b>Portugal</b>	Assouplir la législation sur la protection de l'emploi et simplifier les procédures de licenciement dans le cas des travailleurs titulaires de contrats permanents afin de réduire la segmentation du marché du travail.	Améliorer les résultats scolaires dans l'enseignement secondaire afin d'accroître l'efficacité des travailleurs.  Réduire les charges administratives pesant sur les entreprises afin de stimuler l'entrepreneuriat et la concurrence. <i>Promouvoir la concurrence dans les industries de réseau en assouplissant les obstacles réglementaires à l'entrée et en garantissant l'accès des tiers.</i> <i>Simplifier le système fiscal et élargir la base de l'impôt sur les sociétés afin de réduire les pertes d'efficacité dues à la fiscalité.</i>
<b>République slovaque</b>	Renforcer les incitations à travailler pour les femmes en raccourcissant la durée des congés parentaux en échange d'aides pour la garde des enfants.  <i>Améliorer l'insertion des chômeurs de longue durée en développant les programmes de formation afin de réduire la forte incidence du chômage de longue durée.</i> <i>Réformer la politique du logement en créant un marché locatif privé efficace afin de stimuler la mobilité de la main-d'œuvre.</i>	Améliorer les résultats scolaires en favorisant l'intégration des enfants Rom et en appliquant aux étudiants à plein-temps des droits de scolarité s'accompagnant de prêts remboursables sous conditions de revenus. <i>Promouvoir la concurrence en réduisant les obstacles réglementaires à l'entrée dans les secteurs des industries de réseaux et professions libérales.</i>
<b>République tchèque</b>	Réduire les coûts de la législation sur la protection de l'emploi (LPE) pour les travailleurs réguliers afin de stimuler l'embauche.  Atténuer les pénuries de main-d'œuvre en améliorant les incitations au travail par de nouvelles réformes du système de prélèvements et de transferts.	Accroître le financement de l'enseignement supérieur en instituant des droits de scolarité s'accompagnant de prêts étudiants remboursables sous conditions de revenus. Améliorer l'environnement des entreprises en simplifiant davantage les formalités administratives pour les créations d'entreprises <i>Améliorer l'efficacité du secteur public en réformant les systèmes de santé et de retraite.</i>
<b>Royaume-Uni</b>	Réformer davantage le régime d'invalidité en l'étendant à tous les demandeurs actuels afin d'encourager les personnes ayant une capacité de travail suffisante à exercer une activité professionnelle.	Améliorer les niveaux de formation des jeunes en favorisant leur inscription dans un enseignement préscolaire de qualité.  Améliorer les infrastructures publiques, notamment dans le secteur des transports, afin de réduire les goulets d'étranglement. <i>Améliorer l'efficacité des services de santé et autres services financés sur fonds publics.</i> <i>Améliorer les règlements d'urbanisme afin d'encourager l'entrée d'entreprises et la concurrence.</i>
<b>Suède</b>	Réduire les taux marginaux d'imposition afin de renforcer les incitations à un allongement de la durée du travail. Recadrer les régimes de congés de maladie et d'invalidité afin d'encourager les personnes ayant une capacité de travail suffisante à exercer une activité professionnelle.  <i>Réformer les politiques en matière de logement afin d'encourager la mobilité de la main-d'œuvre.</i>	Assouplir la LPE afin de faciliter la gestion des ressources humaines et de stimuler l'innovation. <i>Améliorer l'enseignement en faisant régulièrement passer des tests aux enfants et en mettant en place un système d'homologation pour renforcer la compétence des enseignants.</i>

	Utilisation des ressources en main-d'œuvre	Productivité
<b>Suisse</b>	<p>Accroître les taux d'activité à temps plein des femmes en développant les services des enfants d'âge préscolaire et en passant à une imposition individuelle des revenus des couples.</p> <p><i>Maîtriser les coûts du système de santé en transférant la totalité du financement du secteur hospitalier aux assureurs.</i></p>	<p>Supprimer les obstacles à la concurrence dans les industries de réseau. Réduire le soutien aux producteurs agricoles.</p> <p><i>Améliorer l'enseignement supérieur en développant les évaluations qualitatives des universités et en instituant des droits de scolarité accompagnés de prêts étudiants remboursables sous conditions de revenus.</i></p>
<b>Turquie</b>	<p>Faire en sorte que la hausse du salaire minimum soit plus faible que celle du salaire moyen afin de stimuler l'emploi de travailleurs peu qualifiés dans le secteur formel.</p> <p>Assouplir la protection de l'emploi et faciliter le travail temporaire afin de stimuler l'embauche de travailleurs réguliers dans le secteur formel.</p> <p><i>Réduire les incitations de départ à la retraite et réduire l'incitation à travailler dans le secteur informel en rendant actuariellement neutre le système de retraite.</i></p>	<p>Améliorer les résultats scolaires afin d'accroître l'efficacité des travailleurs.</p> <p><i>Simplifier la réglementation des marchés de produits, notamment les règles concernant les autorisations sectorielles, afin d'encourager la concurrence.</i></p>
<b>Union européenne</b>	<p><i>Accroître la mobilité des travailleurs en facilitant le transfert des droits à pension et à prestations sociales afin d'améliorer la mobilité au sein de l'UE.</i></p>	<p>Assouplir les obstacles réglementaires aux échanges commerciaux internes et veiller à la transposition intégrale de la directive sur les services.</p> <p>Accroître la concurrence dans les industries de réseau en supprimant les obstacles aux échanges commerciaux au sein de l'UE.</p> <p>Réduire le soutien aux producteurs agricoles et réexaminer le soutien en faveur des biocarburants.</p> <p><i>Renforcer l'intégration financière en intensifier les efforts pour intégrer les marchés financiers de détail.</i></p>

Note : Les priorités en italiques ne reposent pas nécessairement sur des indicateurs.

## ANNEXE 2.A3

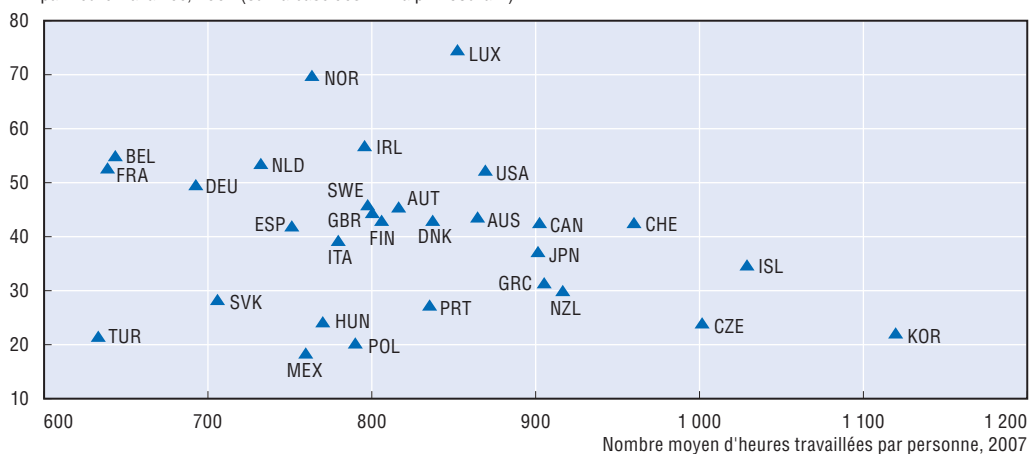
*Choix du pays de référence dans Objectif Croissance*

La moyenne des performances de l'OCDE sert à identifier les secteurs de faiblesses relatives afin d'établir les priorités détaillées dans *Objectif croissance* (voir l'annexe 2.A1). Les États-Unis servent de pays de référence pour comparer les niveaux du PIB par habitant. Cela permet de résumer de façon relativement simple les données et de déterminer comment se placent les pays par rapport aux États-Unis. Il est probablement possible d'accomplir cette tâche en recourant à des méthodes plus complexes, mais au risque de réduire la transparence des comparaisons. La présente annexe a pour objet d'évaluer l'importance des arbitrages entre robustesse et transparence et de déterminer si la pratique actuelle consistant à utiliser les États-Unis comme pays de référence est adéquate dans ces types de comparaisons.

Le niveau relativement élevé du PIB par habitant aux États-Unis ne fait pas automatiquement de ce pays le « chef de file ». Par exemple, d'après les chiffres de 2007, le Luxembourg et la Norvège ont atteint des niveaux de PIB par habitant plus élevés que les États-Unis (cf. tableau 2.A3.1). Cependant, dans ces deux pays, le PIB par habitant est dopé par des facteurs particuliers : l'exploitation du gaz et du pétrole en Norvège et un secteur financier important au Luxembourg. Abstraction faite de ces pays, les États-Unis ont le niveau de PIB par habitant le plus élevé de la zone OCDE.

Cela étant, les États-Unis n'affichent pas les meilleures performances pour ce qui est des deux principales composantes du PIB par habitant, à savoir l'utilisation des ressources en main-d'œuvre et la productivité. Différentes combinaisons de ces deux composantes peuvent aboutir à un niveau donné de PIB par habitant. Cette variation des paires utilisation de la main-d'œuvre/productivité observées dans les pays de l'OCDE peut être exploitée pour calculer des indicateurs d'efficacité par rapport à un pays théorique se situant à une frontière d'efficacité en utilisant une technique désignée sous le nom d'analyse par enveloppement de données (AED). Cette technique permet d'estimer une frontière de possibilité de production linéaire séquentielle. Les observations se trouvant à l'intérieur de cette frontière et les parties de la frontière qui sont perpendiculaires à l'un des deux axes sont considérées comme inefficaces. Le degré d'efficacité de chaque observation est calculé en mesurant l'écart par rapport à la frontière de possibilité de production. Ce calcul se fait simplement en modifiant l'échelle des résultats – utilisation de la main d'œuvre et productivité du travail dans le cas présent – tout en maintenant le rapport entre les deux à un niveau constant.

Les calculs sont effectués sur l'ensemble des niveaux d'utilisation de la main-d'œuvre et de productivité observés dans tous les pays de l'OCDE depuis 1997, afin de permettre la prise

Graphique 2.A3.1. **Productivité du travail et utilisation de la main-d'œuvre en 2007**PIB par heure travaillée, 2007 (sur la base des PPA à prix courant)<sup>1</sup>

1. Dans le cas du Luxembourg, la population est augmentée du nombre de travailleurs frontaliers afin de prendre en compte leur contribution au PIB.

Source : OCDE, Base de données des comptes nationaux ; OCDE, Base de données des statistiques de la population active et Base de données des perspectives économiques de l'OCDE, n° 84, vol. 2008/2.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/533826616320>

### Tableau 2.A3.1. Indicateurs d'efficacité par rapport aux États-Unis et à la frontière d'efficacité

Données portant sur la période 1997-2007

	PIB par habitant par rapport :		PIB par habitant par rapport :		
	aux États-Unis	à la frontière <sup>1</sup>	aux États-Unis	à la frontière <sup>1</sup>	
Allemagne	0.74	0.70	Italie	0.66	0.70
Australie	0.83	0.83	Japon	0.73	0.80
Autriche	0.82	0.84	Mexique	0.28	0.44
Belgique	0.77	0.76	Norvège	1.21	1.00
Canada	0.84	0.86	Nouvelle-Zélande	0.60	0.74
Corée	0.54	0.95	Pays-Bas	0.85	0.80
Danemark	0.80	0.82	Pologne	0.34	0.51
Espagne	0.67	0.64	Portugal	0.48	0.60
États-Unis	1.00	0.98	République slovaque	0.43	0.47
Finlande	0.77	0.80	République tchèque	0.52	0.79
France	0.74	0.69	Royaume-Uni	0.76	0.77
Grèce	0.64	0.70	Suède	0.80	0.82
Hongrie	0.41	0.52	Suisse	0.88	0.94
Irlande	0.93	0.91	Turquie	0.28	0.36
Islande	0.83	1.00	UE19 <sup>2</sup>	0.68	0.71

1. À l'exclusion du Luxembourg, observation aberrante. Son PIB par habitant rapporté à celui des États-Unis est de 1.38.

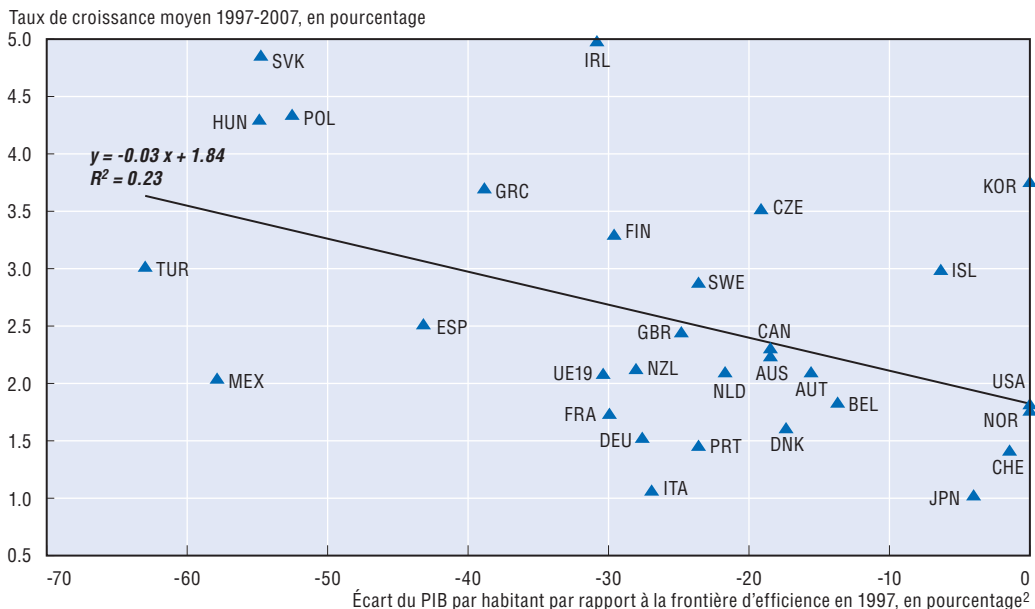
2. L'UE-19 est une moyenne pondérée des résultats enregistrés par les pays concernés, qui n'est pas prise en compte en tant que telle dans l'analyse par enveloppement des données.

en compte des tendances de longue période dans la composition de la croissance (tableau 2.A3.1). La situation du Luxembourg semble aberrante et est identifiée comme telle par une méthode multivariée d'identification des observations aberrantes<sup>1</sup>. Le niveau d'efficacité technique de chacun des autres pays est calculé par rapport à une situation hypothétique se situant à l'intersection de la frontière de possibilité de production et de la

courbe passant par l'observation correspondante et l'origine. La corrélation entre les séries du PIB par habitant rapporté à l'échelle du PIB par habitant des États-Unis (pratique actuelle) et le niveau d'efficacité rapporté à la situation hypothétique (située sur la frontière d'efficacité) est très élevée. Avec les données groupées, la corrélation est de 0.86, tandis qu'elle est de 0.76 lorsqu'on utilise que les données transversales de 2007<sup>2</sup>. La position relative des pays est similaire dans la plupart des cas avec les deux indicateurs, les principales exceptions étant les pays de l'OCDE à bas revenus, la Corée, l'Islande et la Nouvelle-Zélande. Cependant, la performance apparemment bonne de ces pays se caractérisant par un bon niveau d'utilisation des ressources en main-d'œuvre est peut-être légèrement trompeuse : leurs niveaux d'efficacité indiquent dans quelle mesure une combinaison donnée de productivité du travail et d'utilisation de la main-d'œuvre est efficace *compte tenu du rapport actuel entre les deux composantes*; or la productivité du travail pourrait sans doute être très fortement améliorée dans ces pays, par le progrès technique ou par une augmentation de l'intensité capitaliste, si bien que le PIB par habitant dépasserait la frontière.

D'autres calculs sont effectués dans le but d'évaluer le rôle de la convergence des taux de croissance observés du PIB par habitant, en analysant les écarts par rapport à la frontière d'efficacité et non pas par rapport aux États-Unis. Le graphique 2.1 figurant dans le corps du texte est en fait reproduit avec les niveaux d'efficacité obtenus au moyen de l'analyse par enveloppement des données, au lieu des écarts de PIB par habitant par rapport aux États-Unis.

Graphique 2.A3.2. **Niveau du PIB par habitant par rapport à la frontière d'efficacité et taux de croissance**<sup>1</sup>



1. Le taux de croissance moyen du PIB par habitant est calculé à partir des données en volume provenant des comptes nationaux. Le niveau du PIB par habitant est calculé sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) à prix courant. Aucune observation aberrante n'est détectée au moyen de la méthode de Hadi (1994). La courbe de régression est estimée pour les pays pris individuellement.
2. La frontière d'efficacité combine les niveaux les plus élevés possibles d'utilisation des ressources en main-d'œuvre et de productivité. Les calculs sont effectués au moyen d'une analyse par enveloppement de données.

Source : OCDE, Base de données des comptes nationaux; OCDE, Bases de données des statistiques de la population active et des perspectives économiques de l'OCDE, n° 84, vol. 2008/2.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/533826616320>

Comme le montre le graphique 2.A3.2, la qualité de l'ajustement et la robustesse de l'association entre les indicateurs des écarts observés en 1997 et les taux de croissance observés entre 1997 et 2007 restent similaires, et les résultats obtenus avec les deux méthodes sont très voisins. La principale différence tient au fait que l'écart est réduit dans le cas des pays où la productivité du travail est relativement plus faible que l'utilisation des ressources en main-d'œuvre, comme le Mexique et la Turquie, alors qu'il est plus grand dans le cas des pays où l'utilisation de la main-d'œuvre est plus faible, comme l'Allemagne et la France.

**Notes**

1. Les points aberrants sont identifiés au moyen de la méthode de A.S. Hadi (1994).
2. Si le Luxembourg est pris en compte dans l'analyse, la corrélation groupée reste relativement forte, à 0.67.